

INFRACTIONS DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION

VIDÉO VERBALISATION

Le respect des consignes de stationnement est un facteur essentiel à la fluidité du trafic urbain. Malheureusement, trop d'utilisateurs indisciplinés adoptent des comportements qui provoquent des bouchons, augmentent les durées de déplacement, les retards de transport et les risques d'accident. Pour les villes dotées d'une infrastructure de vidéo protection urbaine, la vidéo verbalisation permet de renforcer le contrôle du stationnement et du trafic et de diversifier les activités.



1,5M

Places de stationnement sur voirie en France

15 M/an

PV pour infraction au stationnement

20%

Taux de contrôle

< 40%

Taux de recouvrement

* Chiffres France CGSP 2013

Un enjeu de durabilité

Pour les hyper centres les plus denses, le contrôle du stationnement et de la circulation sur voirie est un enjeu de mobilité, d'accessibilité et d'attractivité.



CARACTÉRISTIQUES VIDEO VERBALISATION

Intégrée

L'extension logicielle de vidéo verbalisation s'intègre simplement dans votre système d'exploitation vidéo existant.

Intuitive

L'opérateur dispose d'une interface ergonomique et déroule le workflow de la procédure de verbalisation.

Autres infractions vidéo verbalisables

- Le non port de la ceinture de sécurité
- L'usage du téléphone tenu en main en situation de conduite
- Le non port d'un casque homologué
- L'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules
- L'arrêt, le stationnement ou la circulation sur les bandes d'arrêt d'urgence
- Le chevauchement et le franchissement des lignes délimitant les bandes d'arrêt d'urgence
- Le chevauchement et le franchissement des lignes continues
- L'engagement dans les espaces protégés devant les feux tricolores
- Toutes les infractions relatives aux règles de stationnement



PLUS D'INFO SUR :
www.ipartner-it.com

SES OBJECTIFS

IPARTNER propose un composant logiciel de vidéo verbalisation réutilisant l'infrastructure de vidéo protection des espaces publics, contrôlée par les agents de surveillance assermentés, depuis le centre de supervision urbain (CSU).

L'agent peut visualiser les images des caméras du territoire, les piloter et construire son relevé d'infraction en y intégrant de façon assistée photos et informations sur le véhicule ainsi que sur l'infraction constatée (NATINF).

IPARTNER propose des connecteurs logiciels pour transmettre les relevés d'infraction (RIF) à ses partenaires technologiques LOGITUD, YPOK, EDICIA et YOUTRANSACTOR afin d'assurer leur conversion en infraction et émettre les PV électroniques (PVE) à l'ANTAI.

IPARTNER autorise aussi une aide à l'exploitation en permettant la détection automatique de situations éligibles à la verbalisation pour avertir l'agent.

Cette assistance est possible grâce à l'analyse du contenu vidéo des caméras installées.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

La dématérialisation et l'automatisation de la procédure de verbalisation à l'aide de la vidéo procurent divers avantages pour les villes soucieuses d'optimiser le contrôle du stationnement et de la circulation sur voirie :

- ✓ Augmentation du taux de contrôle du stationnement en optimisant l'utilisation des ressources matérielles et humaines existantes
- ✓ Augmentation du nombre de contraventions favorisant l'utilisation des places de stationnement existantes
- ✓ Mobilisation précoce des moyens d'enlèvement
- ✓ Allègement des tâches administratives liées au traitement des infractions
- ✓ Réduction des erreurs de transcription
- ✓ Réaffectation des agents municipaux sur d'autres missions
- ✓ Augmentation du taux de recouvrement des amendes
- ✓ Réduction du taux de contestation
- ✓ Centralisation et suivi statistique des infractions

CAS D'USAGE CLIENT

01



Observation

Remontée d'évènements terrain (IA, Analytics).

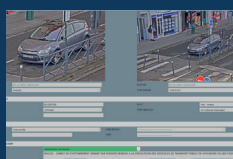
02



Prise de photos

Contrôle de télémétrie
Enregistrement et archivage
Assistance à la prise d'images.

03



Relevé d'Infraction

Caractérisation de l'infraction et enregistrement du relevé d'infraction en main courante.

04



Conversion en Infraction / PVE

Workflow conventionnel de validation des PVE.

05



Télétransmission

Télétransmission des PVE au Centre National de Traitement.